



## **CDEN 14 octobre 2024 Déclaration préalable FSU**



Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Madame, Monsieur la/le Directrice/teur Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Après la dissolution de l'Assemblée Nationale en juin dernier, et la crainte de voir l'extrême droite arriver au pouvoir en France, la rentrée s'est faite dans un contexte inédit. La FSU aux côtés de nombreux autres acteurs de la société civile, s'est pleinement mobilisée pour empêcher le RN d'accéder au pouvoir, mais aussi pour exprimer son soutien au Nouveau Front Populaire, dont le programme met en avant l'alternative de progrès et de justice sociale, en rupture avec les politiques néolibérales, qui est aussi celle du projet porté par la FSU.

Par son refus d'accepter le verdict des urnes, le Président Macron est responsable d'une grave crise démocratique, qui est aussi celle de la démocratie sociale et de l'École. A travers les politiques éducatives menées, les réformes imposées d'en haut sans concertations avec les personnels, la Loi TFP qui a considérablement affaibli le paritarisme, le pouvoir macroniste n'a depuis 7 ans cessé de piétiner le dialogue social, et de miner la confiance des personnels en une institution qui les malmène.

La rentrée s'est déroulée, sans pilote dans le navire de l'Éducation Nationale. La communication gouvernementale sur des sujets tels que le port de l'uniforme - totalement anecdotique - où la pause numérique semble bien éloignée des préoccupations réelles des enseignants. Pendant ce temps, le navire continue de prendre l'eau. Classes surchargées, conditions de travail dégradées, absence de réelles mesures de revalorisation salariale, réformes imposées sans concertation avec les personnels ni prise en compte de leur expertise. Tout ceci conduit à une forme d'épuisement professionnel et une perte de sens de nos métiers qui sont responsables de la crise de recrutement, désormais profondément enracinée dans le paysage éducatif. Dans ce contexte, la nouvelle ministre de l'éducation annonce vouloir garder le cap de la politique éducative, au mépris des attentes des personnels et du résultat des urnes. C'est pourtant un réel changement de projet politique qui pourrait permettre à l'école de devenir le lieu où la réussite et l'émancipation de toutes et tous les élèves serait réellement au cœur des préoccupations.

Dans le premier degré, la rentrée se fait encore une fois à flux tendu. Comment pourrait-il en être autrement quand le ministère peine à endiguer la crise du recrutement et qu'il manque 500 lauréats sur l'ensemble des concours organisés dans l'Académie. Ainsi, les conditions de travail se dégradent inexorablement. Encore cette année, nous ne pouvons, malheureusement, qu'augurer des difficultés de remplacement qui vont dégrader les conditions d'enseignement. La plupart des écoles accueillent des enseignants pas ou peu formés : contractuel.les, fonctionnaires stagiaires (FS) et titulaires 1ère année (T1), bien entendu directrices ou directeurs et adjoint-es mettent tout en œuvre pour faciliter leur adaptation, mais cela alourdit d'autant la charge de travail. En REP+ l'administration bricole par manque de moyens

en convoquant des heures de pondération sans moyens de remplacement et en actant la répartition des élèves dans d'autres classes. En légitimant de telles pratiques, le rectorat et les DSDEN, enfreignent le code de l'éducation. La FSU demande que les heures de pondération en REP+ soient organisées dans le respect du cadre réglementaire, et en assurant le respect des élèves et des enseignants.

Dans le second degré, la très maigre augmentation des DGH dans notre département suffit à peine à couvrir la hausse des effectifs, et aucune amélioration des conditions de travail des personnels et d'études des élèves n'est perceptible. Les classes atteignent couramment les 30 en collège (voire plus) et 35 en lycée, et même plus notamment dans les filières STMG où la situation est particulièrement tendue. La FSU revendique une baisse des effectifs : 20 élèves par classe maximum en collège, (16 en éducation prioritaire) et 24 au lycée (20 dans les établissements qui devraient relever de l'Éducation Prioritaire).

L'inclusion se fait encore et toujours sans les moyens qui lui sont nécessaires. Ainsi en cette rentrée de nombreux élèves en situation de handicap restent sans AESH ou avec un nombre d'heures d'accompagnement ne correspondant ni aux notifications ni aux besoins réels de ces élèves. La FSU continue de dénoncer l'augmentation des effectifs dans les dispositifs ULIS, qui dégradent les conditions d'accueil des élèves à besoins particuliers et les conditions de travail des enseignant·e·s. Il est inacceptable que la majorité des dispositifs du département accueille au moins 14 élèves, alors que les textes réglementaires limitent l'effectif de ces classes à 12 en élémentaire, et à 10 dans les collèges et les lycées. La FSU demande l'ouverture de dispositifs permettant d'accueillir tous les élèves dans des classes dans le respect du cadre réglementaire.

L'École Inclusive, pourtant affichée comme une priorité de l'Éducation Nationale, manque cruellement de moyens. Combien d'élèves ayant une notification MPDH sont-ils encore en attente d'une AESH ? D'une place en IME ? Combien d'élèves allophones n'ont encore pu être affectés en UPE2A ? Combien sont scolarisés en milieu ordinaire brutalement au bout d'un an alors que leur maîtrise du français n'est pas suffisante pour qu'ils poursuivent leur scolarité avec les meilleures chances de réussite ? La Direction Académique et le Conseil Départemental doivent assumer leurs responsabilités vis à vis de ces élèves et accorder à l'École de la République les moyens nécessaires pour offrir à tous les élèves un accueil dans des conditions dignes.

La mobilisation contre le "choc des savoirs" a été massive l'an dernier. Comme nous l'avions annoncé, dans plusieurs établissements, nous ne trions pas nos élèves en cette rentrée scolaire. La mise en place de groupes de niveau demeure inacceptable. La FSU continue à exiger l'abandon de l'intégralité du « Choc des savoirs » (groupes de niveau, classe prépa seconde, généralisation des évaluations nationales...) mais aussi de la réforme du lycée général, du bac et l'abrogation de Parcoursup, et de la réforme du lycée professionnel. Le projet de rendre l'obtention du DNB obligatoire pour accéder au lycée ne doit pas seulement être gelé mais abandonné. La FSU refuse l'École du tri social, et du séparatisme scolaire, mise en œuvre par ces réformes mais aussi à travers la mise en concurrence avec le privé.

Les évaluations nationales standardisées, rejetées par l'ensemble des organisations représentatives des personnels, ne font aucun sens ni pour les élèves, ni pour nos collègues. En effet, il ressort de nos enquêtes que les collègues les font passer pour répondre à une injonction ministérielle sans élément "exploitable". Inutiles, en somme, elles ne servent qu'à nous faire perdre un temps précieux qui nous manque déjà. Cette dégradation des conditions de travail se traduit par un nombre grandissant de démissions et de ruptures conventionnelles, ce que nous dénonçons depuis des années. La dégradation des conditions d'apprentissages des élèves et des conditions de travail des personnels, le manque de considération ressenti par les enseignants au quotidien, le déclassement salarial sans précédent font que l'École publique a atteint son point de rupture. Il est plus que temps d'entendre les revendications de la profession et d'y répondre. C'est pourquoi la FSU revendique un plan d'urgence pour l'école publique. Parce que pour la FSU, c'est bien une École pour la réussite de toutes et tous, de l'émancipation et par les savoirs, avec des personnels revalorisés et respectés qui doit être construite.

Nous sommes aussi réunis pour étudier les dotations globales de fonctionnement des collèges. Nous vous remercions de nous avoir enfin communiqué la répartition des DGF par établissement pour les collèges publics pour les années 2021 à 2024, comme le prévoit le Code des relations entre le public et l'administration. Mais nous sommes toujours dans l'attente des mêmes documents pour les établissements privés. Nous ne pouvons aussi que regretter que les répartitions des DGF par établissement pour l'année 2025 ne nous soient toujours pas communiquées en amont du CDEN.

Après une baisse de plus de 20% des DGF des collèges des Yvelines en 2024, nous constatons qu'une nouvelle baisse de 10% est prévue cette année sur les dotations des établissements. Cette situation est inacceptable et a des conséquences très concrètes sur la vie des établissements : renoncement à des achats de matériel pédagogique, annulation de voyages et sorties, impossibilité d'emmener tous les élèves à la piscine dans un contexte de forte hausse de prix des lignes d'eau et des transports....

La diminution des DGF s'est accompagnée l'an dernier de la mise en place d'une dotation SIEL +, ce budget, qui est renouvelé cette année, est par nature inégalitaire, car alloué sous condition de projet. La FSU dénonce ces choix politiques, compliquant l'accès aux activités sportives et culturelles particulièrement prégnantes dans les territoires où les jeunes n'y ont pas accès dans le cadre familial. Les financements sous condition de projet ajoutent des complexités administratives, budgétaires et calendaires, et permet au Conseil Départemental de s'immiscer dans les projets pédagogiques des enseignants et personnels d'éducation. Nous demandons que ce budget soit réintégré dans les DGF des collèges publics du département de manière équitable.

Depuis plusieurs années, nous interpellons le Conseil Départemental sur le déploiement du cartable numérique, sans aucune concertation avec les équipes pédagogiques. Nous constatons en cette rentrée que le déploiement semble à l'arrêt, sans réelle communications auprès des équipes pédagogiques. Nous ne pouvons que

regretter que ce choix n'ait été fait que pour des raisons budgétaires. Une concertation au préalable des équipes enseignantes aurait sans doute permis d'éviter des dépenses contre-productives et de mieux utiliser les budgets alloués par le département à l'éducation.

La FSU souhaite aussi alerter le conseil départemental sur la gestion de la restauration scolaire et l'entretien des établissements par la SemOp C'Midy. Depuis bientôt 6 ans, les problèmes s'accumulent (gestion des facturations de la cantine scolaire, non remplacement des agents, diminution des quantités à la restauration scolaire...). Nous venons aussi d'apprendre que certains responsables de site C'Midy ont donné la consigne de faire passer en dernier à la cantine tous les élèves qui auraient des impayés ou des retards de paiement. Cette décision, qui stigmatise les enfants des familles les plus défavorisées, est inacceptable. Nous vous demandons d'intervenir dans les plus brefs délais pour que cela ne soit pas appliqué. La gestion des facturations par une entreprise privée complexifie l'accompagnement des familles par l'assistante sociale des collèges ainsi que l'utilisation des fonds sociaux. Le contrat avec SODEXO prenant fin dans un an, un réel bilan devra être fait. La FSU rappelle son opposition à l'externalisation de la restauration scolaire et de l'entretien des EPLE des Yvelines via une SEMOP.

La période de canicule et la crise énergétique ont mis en avant l'urgence à rénover le bâti scolaire, notamment en termes d'isolation. Une large enquête organisée par l'intersyndicale éducation des Yvelines révèle que des problèmes d'isolation thermique, lors des fortes chaleurs, sont présents dans plus de 90% des collèges du département. La FSU demande au conseil départemental de s'emparer de ce sujet d'urgence.

Dans un contexte d'austérité budgétaire, le financement des établissements privés, au-delà des obligations légales, continue, c'est notamment le cas du Conseil Départemental des Yvelines. A l'heure des débats budgétaires, alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement, aucune collectivité locale, ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays de réorienter, les fonds publics vers l'école publique laïque.

Nous terminerons en rappelant que notre département a été lors de la précédente année scolaire le théâtre de mobilisations réunissant la quasi-totalité des organisations syndicales : rassemblement contre l'insuffisance des DGH et les suppressions de classes en février, actions contre la mise en place du Choc des Savoirs au printemps...

Unitaire et déterminée, l'Intersyndicale Education composée de la FSU, l'UNSA Education, le SGEN-CFDT, la CGT Educ'Action et Sud Éducation est d'ores et déjà à l'œuvre aux côtés des personnels pour les entendre et construire avec eux nos revendications afin de bâtir ensemble et en intersyndicale un autre projet pour l'école que nous porterons aux décisionnaires politiques, partout dans les Yvelines mais aussi au-delà de notre département.